

Compte Rendu de l'Assemblée générale ordinaire

Procès verbal de l'assemblée générale du 19 septembre 2015

Fédération Française de Shogi

Association inscrite au registre des associations du tribunal de Colmar Volume LXI Folio 16

Gilles Tonnelier

Secrétaire

22/10/2015

Table des matières

A)Introduction du président.....	3
B)Bilan moral de la saison 2014/2015.....	3
1)Présence Française à l'ISF 2014 (Shizuoka 5-7/12/2014)	4
2)Participation à la pré-sélection du tournoi Joryu Ouza (Internet 03/2015)	4
3)Visite de Manao Kagawa Joryu Osho & Madoka Kitao Joryu 2-dan (22/02-04/03/2015).....	4
4)Stand d'initiation au Festival International du Jeu (Cannes 27/02-01/03/2015).....	5
5)Présence au World Backgammon Championship (Monaco 08-09/08/2015)	5
6)Présence Française au Championnat d'Europe 2015 (Prague 20-23/08/2015)	5
7)Rapport moraux des association affiliées	5
a)Association Jeunesse France-Japon (Nantes).....	5
b)Association Shogi d'Alsace (ASA).....	5
c)Association Shogi Paris (ASP)	6
d)Cercle de Shogi Bisontin (Besançon)	6
e)Club de Shogi de Nancy (CSN)	6
f)Renmei Anjou Shogi (Angers)	7
g)Fontenay.....	7
h)Echiquier du Dragon (Montpellier).....	7
i)Ligue méditerranée de shogi.	7
C)Rapport de commissions.....	8
D)Bilan financier.....	8
E)Quitus	9
F)Renouvellement du Bureau et du Conseil d'Administration.....	10
G)Points divers.....	10

L'Assemblée s'est déroulée à la salle des fêtes « Saint Antoine », située rue de la Bleich 68000 Colmar, sous la présidence de M. Fabien Osmont, président.

L'AG a débuté à 22:55

A titre de représentant d'association ou de membre du Conseil d'Administration, étaient présents Fabien Osmont (ASA / président), Gilles Tonnelier (secrétaire), Stéphane Launiau (ASP), Hervé Petitpain (CSB), Eric le Morvan (CSN), Philippe Dovetta (PACA), Pierric Bruneau (RAS), Andy Marks (isolé),

Étaient excusés Bernard Clément-Demange (trésorier), Benjamin Briffaud, Eric Cheymol, Christophe Weimann, et Nicolas Wiel, autres membres du Conseil Administration.

Christophe Weimann (isolé) a transmis procuration à Fabien Osmont.

A la date de l'Assemblée générale, les voix se répartissant comme suit :

Club	licences	Pondération des voix	
		Voix	%tage
AJFJ	5	1	8,33%
ASA	12	2	16,67%
ASP	6	1	8,33%
ASF	0	0	0,00%
CSB	11	2	16,67%
CSN	6	1	8,33%
DRG	8	1	8,33%
HdJ	1	0	0,00%
PACA	3	1	8,33%
RAS	10	1	8,33%
SCF	12	2	16,67%
	74	12	100%

83% des voix étant représentées, le quorum est atteint et l'Assemblée peut délibérer.

A) Introduction du président

Après avoir remercié la présence des membres lors de l'AG, et à la vue de l'heure du début de l'assemblée générale, le président souhaite débiter au plus vite, avec l'accord de tous, axant le débat autour de la mise à plat les règles de fonctionnement de la Fédération Française de Shogi.

B) Bilan moral de la saison 2014/2015

Après deux années agitées, caractérisées par les démissions successives des différents bureaux en activité, le président indique que cette saison aura d'abord servi à remettre les bases en ordre.

Ont ainsi été réalisés durant l'année de ce point de vue, la mise à jour du site internet (compte-rendu manquants), puis sa refonte complète suite à une attaque virale, la reprise de la comptabilité de manière simple et structurée, l'assainissement des comptes et la récupération du stock FFS auprès des membres sortants, la finalisation des nouveaux statuts de la fédération, et la révision du système de licence.

Le Conseil d'Administration a siégé en quasi permanence et a discuté les sujets suivants :

- Accord pour la mise en place d'une nouvelle commission sur les types de pièces sur demande et direction de Philippe Dovetta & Stéphane Launiau avec pour objectif de soumettre une requête officielle et proprement formulée auprès de la FESA,
- Accord sur le mode de constitution de l'équipe féminine concourant aux pré-sélections en ligne du tournoi Joryu Ouza,
- Décision sur le soutien financier au stand du FIJ de Cannes, la hauteur et les conditions de celui-ci,
- L'opportunité de mise en place d'une licence sur support physique (rejeté),
- L'équilibre budgétaire et l'augmentation de la licence pour les saisons à venir,
- La mise en place effective d'un règlement intérieur (en cours),
- La gestion des tournois accueillant des joueurs Français non-licenciés (en cours).

Au-delà de cet aspect administratif, différentes initiatives ont été lancées ou soutenues durant l'année :

1) Présence Française à l'ISF 2014 (Shizuoka 5-7/12/2014)

Pour rappel, l'International Shogi Forum est une manifestation organisée par la Fédération japonaise de Shogi prenant la forme d'un tournoi amateur international sur sélection d'un joueur par pays, agrémenté d'autres activités autour du shogi dont un tournoi amateur, des parties d'exhibition de la part de joueurs pros etc. La précédente édition avait été organisée conjointement avec la FFS en 2011 à Rueil Malmaison.

Pour cette édition, Jean Fortin a représenté la France au tournoi principal avec succès puisqu'il a ravi la seconde place, ne s'inclinant que devant un des deux représentants Japonais. Il fut soutenu par les joueurs qui avaient fait le déplacement: Adrien Levacic, Vincent Vogel, Jocelyn Béziau, et Fabien Osmont.

2) Participation à la pré-sélection du tournoi Joryu Ouza (Internet 03/2015)

Depuis deux ans, le sponsor principal (Ricoh) de la coupe Joryu Ouza offre aux joueuses amateur du monde entier l'opportunité de prendre part au tournoi officiel au Japon, à l'issue d'un tournoi de pré-sélection joué en ligne, avec la limite de 3 joueuses maximum par pays, qui désigne l'heureuse élue.

Cette année, l'équipe Française qui y a participé était constituée de Liona Romas (Echiquier du Dragon), Elise Bauer (Echiquier du Dragon) et Elise Moebis (ASA). Le président relève les résultats corrects des joueuses et les félicite pour leur participation, plaçant la France en 4ème place sur les neufs pays participant et un total de 44 points (Gagnante, la Chine avec 74 points, puis Biélorussie 59 points, Brésil 48 points, France 44 points, Espagne 29 points, Russie 25 points, Chili 23 points, Ukraine 19 points, et Canada 16 points).

3) Visite de Manao Kagawa Joryu Osho & Madoka Kitao Joryu 2-dan (22/02-04/03/2015)

Deux joueuses professionnelles ont fait l'honneur d'une visite en 2015. Il s'agissait de la jeune Manao Kagawa, tenante du titre de Joryu Osho pour la seconde année consécutive, et Madoka Kitao 2-dan, grande habituée de notre pays. Prises en charge par Fabien Osmont à l'issue du tournoi de Bruxelles, elles ont assuré différentes animations à Strasbourg et à Colmar & environs

avant de s'envoler vers Cannes pour participer au stand shogi du FIJ puis de proposer d'autres animations aux alentours de Toulon, et enfin de remonter sur Paris. Le président regrette que peu de clubs aient profité de cette belle opportunité pour proposer des animations dans leurs localités respectives.

4) Stand d'initiation au Festival International du Jeu (Cannes 27/02-01/03/2015)

Organisation sur place assurée par la Ligue Méditerranée de Shogi. 150 000 visiteurs. Au milieu des 300 exposants, la FFS a bénéficié d'un stand de 62 m², de 10 tables et 36 chaises. La présence remarquée et remarquable des joueuses professionnelles Madoka Kitao et Manao Kagawa a été un atout majeur pour l'image et la notoriété du jeu. Une équipe de 10 personnes a animé le stand : Madoka Kitao, Manao Kagawa, Gilles Ruin, Stéphane Launiau, Benjamin Briffaud, Emilie Champigny, Sébastien Liénard, Adrien Levacic, Chieri et Philippe Dovetta. Le président remercie chaleureusement l'ensemble de l'équipe d'animation pour son investissement.

5) Présence au World Backgammon Championship (Monaco 08-09/08/2015)

<Compte-rendu manquant : Philippe Dovetta / Stéphane Launiau>

6) Présence Française au Championnat d'Europe 2015 (Prague 20-23/08/2015)

Pas moins de 7 joueurs Français étaient présents pour l'ESC/WOSC 2015 (Jean Fortin, Anh Tuan Nguyen, Christophe Weimann, Gilles Ruin, Benjamin Briffaud, Fabien Osmont, Jeremy Pagès).

Jean Fortin y a remporté son quatrième titre de Champion d'Europe et la troisième place au WOSC, derrière deux joueurs Japonais. L'ensemble de l'équipe Française s'alloue des places très honorables puisque presque tous terminent à une place égale ou supérieure à leur classement initial. On relève en particulier les performances de Christophe Weimann et Benjamin Briffaud ayant vaincu chacun des joueurs de niveau Dan.

Le président félicite l'équipe pour ses résultats et invite chacun à participer au moins une fois à ce tournoi majeur de la scène Européenne, très enrichissant pour sa diversité et ses rencontres multiculturelles.

7) Rapport moraux des associations affiliées

a) Association Jeunesse France-Japon (Nantes)

En 2014-2015, 8 personnes ont été inscrites au club. Les réunions ont eu lieu les dimanches après-midi et les mercredi soir dans le local de l'Association Jeunesse France Japon.

Aucun tournoi n'a été organisé car la priorité de l'année portait sur l'intégration du club de Mah-Jong au sein de l'association, laquelle a pris beaucoup de notre temps, ainsi que sur le changement de local de l'association qui est aujourd'hui au 75 rue d'Allonville à Nantes.

Comme chaque année, l'association a été présente sur un grand nombre de salons et conventions régionales.

b) Association Shogi d'Alsace (ASA)

La saison 2014-2015 a été marquée par quelques événements majeurs :

- Organisation du 20^{ème} Open de Colmar avec 49 participants et l'hébergement du Championnat de France voyant la prise du titre par Jean Fortin;
- Accueil des joueuses professionnelles Manao Kagawa et Madoka Kitao ayant permis quelques animations non seulement à Colmar mais aussi sur Strasbourg. Ces actions ont été bénéfiques avec l'arrivée de trois nouveaux joueurs sur Colmar et de la mise en place d'un premier noyau actif sur Strasbourg ;
- Participation à la Japan Addict Z de Strasbourg permettant de renforcer notre présence dans cette ville en vue de la création d'un club à la rentrée 2015/2016 ;

Le reste de notre activité demeure sensiblement stable par rapport à l'année précédente :

- Participation de joueurs à des tournois extérieurs (participations à 4 tournois extérieurs de 6 joueurs différents),
- La délivrance régulière d'animations de promotion (9 sur l'année) dont en particulier la participation à la fête médiévale du château du Hohlandsbourg et la reprise d'activité sur Belfort auprès d'enfants en centre aéré,
- Organisation de 2 tournois : L'Open de Colmar, et le tournoi interne.

c) Association Shogi Paris (ASP)

Au cours de l'année passée, les réunions hebdomadaires à la Maison des Associations ont continué, ainsi que quelques initiations au nom de l'ASP (avec la participation d'Erik Roeloffzen). Une seconde édition du Mémorial Frederic Pottier a eu lieu, avec une belle participation internationale. Comme l'année précédente, la participation à ce tournoi a été "offerte" (tournoi et lots et restauration), en utilisant le patrimoine légué par l'AFS à l'ASP. De nombreuses activités d'initiation en Ile de France organisées par Erik Roeloffzen, et en particulier la dernière édition de la Japan Expo, se font faites en utilisant la "Ligue d'Ile de France de Shogi" comme structure de rattachement. Le lieu des rencontres hebdomadaires va être modifié pour cette nouvelle saison (au 94 rue d'Estienne d'Orves jusqu'à la fin de l'année civile), et Nicolas Wiel va quitter le bureau de l'ASP pour rejoindre la région Marseillaise. Depuis l'AG du 14/09/2015 le bureau est constitué par Erik Roeloffzen (Président), Stéphane Launiau (Trésorier) et Eric Cheymol (Secrétaire). L'ASP a donné délégation à Stéphane Launiau et Eric Cheymol pour tous les aspects relatifs à la relation avec la FFS, et s'engage à n'organiser que des tournois respectant les règles de la FFS et de la FESA.

d) Cercle de Shogi Bisontin (Besançon)

Le nombre d'adhérents du CSB est passé de 14 à 10 cette année. Malgré le tassement du nombre de membre le club est resté actif tous au long de l'année. Nous avons aussi un nouvel arbitre dans nos rangs depuis la validation de la formation de M. Petitpain en mars. Le club s'est réuni cette année dans une salle prêtée par la Maison des Étudiants de Besançon. Les cours ont lieu lundi soir de 18h à 20h sauf en période de vacances scolaire. Outre notre tournoi qui s'est tenu comme traditionnellement en Février, nous avons tenus un stand d'initiation au shogi lors de la convention « Jeux en boucle » les 5 et 6 septembre dernier à Besançon.

e) Club de Shogi de Nancy (CSN)

Au cours de l'année écoulée, le club de Nancy a eu une activité réduite. Les réunions hebdomadaires se faisaient généralement avec 3 ou 4 membres, sauf occasion particulière.

Cependant nous avons pu maintenir notre rythme et être présents sur les salons locaux, à savoir Anim'Est (Nancy, novembre 2014), Sen Yu (Epinal, mars 2015) et Jeux et Compagnie (Epinal, mars 2015).

En ce mois de septembre 2015, le club de shôgi a fusionné avec le nouveau club de go pour obtenir un créneau dans une MJC du centre-ville : nous espérons que cela permettra de dynamiser le club qui sans cela risque fort de ne plus exister d'ici un an.

f) Renmei Anjou Shogi (Angers)

L'association a suivi son chemin dans la même lignée que l'année d'avant : Des séances régulières une fois par semaine avec, malheureusement, le même nombre de membres, ainsi que la tenue de stand d'initiation dans des festivals locaux et aide sur d'autres (Nantes, Japan Expo de Paris) et l'organisation d'un tournoi (dont 6 parisiens et 3 nouveaux, que l'association remercie pour leur participation).

Durant l'été, le côté communication a été mis en avant pour mieux se faire connaître des angevins afin que l'année qui vient soit plus riche que d'habitude.

g) Association Shogi Fontenaisienne (Fontenay)

Comme annoncé en fin d'année 2014, l'Association de Shogi Fontenaisienne a arrêté ses activités pour le moment.

h) Echiquier du Dragon (Montpellier)

L'Échiquier du Dragon, Cercle de Jeux de Stratégie a mis en place pour la saison 2014/2015 des soirées jeux les lundis et mercredis soir.

- Les lundis dans un café à Montpellier "Le Bric à Brac" avec des jeux traditionnels (Go, Échecs et Shogi)
- Les Mercredis: "soirées jeux du Monde" avec en plus de l'awalé, l'abalone, le backgammon et tous les mois d'autres jeux différents, à la MJC de Castelnau le Lez.

Pour la fin de saison 2 tournois de shogi ont été organisés, un avec 4 participants et l'autre avec 6. L'association L'Échiquier du Dragon a participé au Festival du Jeu de Montpellier, à la Nuit du Jeu de Montpellier et a organisé un Festival Jeux du Monde à Castelnau.

i) Ligue Méditerranée de Shogi (PACA).

Après deux années de mise en route, la ligue méditerranée est officiellement lancée en 2015 sous forme d'association loi 1901, créée le 24 juillet 2015 par Philippe Dovetta. La ligue est porteuse de valeurs essentielles : Le respect, la confiance, l'implication et la transparence. L'objet de cette ligue est la promotion du jeu de Shogi, en favorisant la création de clubs, en coordonnant l'action des associations adhérentes, en accompagnant les associations adhérentes et en collaborant avec les associations françaises et ou étrangères de même but.

Le déroulement des activités 2014/ 2015 :

- Tout au long de l'année initiation le jeudi soir au Shogi au Club de Go de Toulon.
- Les 3&4 Octobre 2014, Fête de l'automne organisée avec le consulat du Japon à Marseille. 10700 visiteurs.
- Le 14 Février 2015, initiation au shogi et Dobutsu Shogi à l'association Ciotanoshii de La Ciotat, association très active sur la région pour la promotion de la culture Japonaise. Sera répété au moins une fois par an.
- Du 27 février au 1er mars 2015, Festival International des Jeux de Cannes (voir ci-

dessus)

- Du 6 au 8 Mars 2015, Japan Expo Sud : Après le week-end au Festival de Cannes, la ligue méditerranéenne de shogi, invitée par le Consulat Général du Japon, a participé pour la première fois à la Japan Expo Sud de Marseille (6^{ème} édition), recevant plus de 45 000 visiteurs sur 3 jours.
- Du 24 au 26 Avril 2015, participation au festival Mang'Azur de Toulon, recevant 25 000 visiteurs. Une affluence record a été constatée sur le stand, certainement le résultat d'une deuxième participation consécutive.
- Le 6 Aout, Animation au Club de Toulon avec Madoka Kitao, Joryu 2-dan.
- Du 8 au 9 Aout, organisation pour la deuxième année du tournoi de Monaco (voir ci-dessus).

Cette saison a été très riche en événements, dont en particulier le FIJ de Cannes de par son ampleur mais aussi et surtout le travail de qualité de l'ensemble de l'équipe lors de ce week-end et le tournoi de Monaco pour la qualité de l'événement et la convivialité des échanges.

Au moment du rapport la ligue peut prétendre avoir réalisée 7 événements majeurs durant lesquels plus de 240 000 visiteurs ont pu entendre parler du Shogi.

Fort de ces animations, la ligue lance un nouveau club sur Toulon dès cette rentrée.

Les objectifs pour 2016 sont :

- Faire adhérer les clubs du sud de la France à la ligue,
- Augmenter le nombre de licenciés,
- Maintenir sa participation à minima sur l'ensemble des événements listés ci-dessus,
- Faire inscrire au calendrier 2016 de la FFS le tournoi de Monaco et en augmenter la notoriété,
- Acquérir un budget de fonctionnement permettant de faire l'acquisition d'équipements et la prise en compte de certaines charges,
- Finaliser l'adhésion du club de Toulon à la Fédération.

C) Rapport de commissions

Parmi les représentants des commissions, la parole est donnée à Philippe Dovetta et Stéphane Launiau concernant les pièces Hitech. Il ressort que le débat reste encore ouvert et demande beaucoup de pédagogie pour pouvoir évoluer sereinement.

D) Bilan financier

La VPC a permis un bénéfice de 430 € (1220 € de ventes contrebalancées par 130 € de frais d'expédition, et 660 € d'achats pour renouvellement du stock). A noter que des ventes de l'exercice précédent n'ont été encaissées que durant celui-ci pour un montant de 270 € environ.

Le responsable VPC indique que sa politique actuelle est de restreindre le choix proposé afin de simplifier la gestion du stock d'une part. De plus, il fait remarquer que l'offre disponible dans les circuits traditionnels de vente en ligne s'est augmentée, justifiant moins le besoin pour la FFS d'y être présente.

Enfin, le responsable VPC indique qu'il est toujours extrêmement difficile et délicat d'estimer des bénéfices lors du calcul des marges à appliquer, les frais d'importation pouvant s'avérer très variables (frais de port parfois réduits à 0). C'est un point de vigilance à conserver pour la suite.

En matière de comptabilité, le trésorier indique que son apprentissage avec le soutien du président

a nécessité des efforts en temps et en énergie. En particulier, la régularisation des avoirs liés aux années antérieures ou auprès d'entités sortantes a demandé un peu de temps. Néanmoins, ces efforts permettent aujourd'hui de présenter une comptabilité suffisamment claire et complète.

Le bilan financier de l'association pour l'année accuse un résultat positif d'environ 310€.

Comptabilité analytique FFS			Exercice 2014/2015	
Catégories	Débit	Crédit		
Licence	2,00 €	178,00 €	Nombre de licenciés	74
Boutique FFS	791,53 €	1 223,85 €	à percevoir	66,08 €
Droits d'auteur	- €	63,00 €	Nb de "Soutien Clubs"	1
Assurance	300,34 €	625,48 €		
Soutien Clubs	- €	- €	Situation en banque	2 110,43 €
Défraiement	388,10 €	- €	Situation épargne	2 616,26 €
Frais de fonctionnement	97,60 €	- €	Situation en caisse	- €
Divers	199,69 €	- €		
Résultat	311,07 €			
Total	2 090,33 €	2 090,33 €		

Néanmoins, ce bilan comprend plusieurs opérations de régularisation liées aux exercices passés pour un montant positif net d'environ 340 € (récupération de licences et ventes antérieures non encaissées, encaissement des assurances clubs 2014, remboursement d'un avoir auprès de l'ASP et de frais de 2014).

Une fois ramené à son activité de l'année, le résultat net de l'association est donc négatif d'environ 30 €.

Celui-ci s'explique principalement d'une part par la baisse de rentrée de droits d'auteurs (-85% par rapport à 2014/2015), et d'autre part, par le déséquilibre entre les dépenses courantes et le montant des licences encaissées.

Comptabilité analytique FFS corrigée

Catégories	Débit	Crédit	Régularisation exercice 2013/2014	
			Débit	Crédit
Licence	2,00 €	148,00 €		30,00 €
Boutique FFS	791,53 €	953,25 €		270,60 €
Droits d'auteur	- €	63,00 €		
Assurance	300,34 €	300,40 €		325,08 €
Soutien Clubs	- €	- €		
Défraiement	301,00 €	- €	87,10 €	
Frais de fonctionnement	97,60 €	- €		
Divers	- €	- €	199,69 €	
Résultat	- 27,82 €		338,89 €	
Total	1 464,65 €	1 464,65 €	625,68 €	625,68 €

Le compte épargne contient actuellement 2616.26 € et le compte courant 2110.43 €.

E) Quitus

Le quitus et l'approbation des comptes sont votés suivant la répartition des votes suivants :

Contre 0
Abstention 0
Pour unanimité.

F) Renouvellement du Bureau et du Conseil d'Administration

Sont candidats pour le Conseil d'Administration : Benjamin Briffaud (sortant), Eric Cheymol (sortant), Bernard Clément-Demange (sortant), Fabien Osmont (sortant), Flavian Rautureau (sortant), Gilles Tonnelier (sortant), Christophe Weimann (sortant), ainsi que des nouveaux candidats : Hervé Petitpain et Annaëlle Briffaud.

Bernard Clément-Demange propose également de demeurer responsable VPC et trésorier sauf si un autre candidat se manifeste pour ces responsabilités.

Gilles Tonnelier se représente également au poste de secrétaire de la FFS, tout en étant prêt à assister un éventuel autre candidat s'il était élu à sa place.

Fabien Osmont se représente également en tant que président de la FFS, précisant qu'il le fait à défaut d'autre candidature et qu'il est prêt à soutenir tout autre personne candidate à ce poste, ayant un projet construit à proposer.

Les votes se sont présentés comme suit :

Poste de Président : Fabien Osmont (candidat unique)

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité

Pour le poste de Trésorier : Bernard Clément-Demange (candidat unique)

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité

Pour le poste de Secrétaire : Gilles Tonnelier (candidat unique)

Contre : 0
Abstention : 0
Pour : unanimité

Conseil d'administration :

Tous les membres volontaires sont élus à l'unanimité.

G) Points divers

1. La ligue méditerranée communique sur le fait qu'elle souhaite organiser début août, tous les ans, le tournoi de Monaco de manière « professionnelle ». Cette année a eu lieu la deuxième édition qui a regroupée 9 personnes, mais la volonté est de rendre ce moment encore plus prestigieux (même si c'est associé à un tarif élevé), par exemple en cherchant à accueillir une partie de tournoi professionnel. Une recherche de sponsors est en cours. Cet évènement aurait

sans doute lieu lors du premier WE d'août, sur deux jours.

2. Le tarif des licences est abordé et notamment l'élévation de son prix. Comme présenté lors du budget, même si la trésorerie est encore positive, l'équilibre sur un an n'est garanti que par les entrées autres que licences. Les simples frais de fonctionnement de la Fédération ne sont pas garantis par celles-ci. Augmenter le tarif d'inscription permettrait par exemple un meilleur défraiement des bénévoles. La FESA est également en cours d'élévation de son adhésion qu'il faut d'ores et déjà anticiper. En passant de 2 à 5€, cela permettrait de revenir à l'équilibre budgétaire et en plus de dégager un peu d'argent pour permettre de lancer des projets.

<u>Estimatif à 5€ / licence</u>				
		licenciés	75	
Sorties		Entrées		
Frais de fonctionnement annuels				
	Assurance (partie FFS)	60,00 €	Licences indiv.	375,00 €
	Assurance (partie clubs)	240,00 €	Assurance (partie clubs)	240,00 €
	Frais bancaires	50,00 €		
	Domaine shogi.fr	15,00 €		
	Hébergement shogi.fr	45,00 €		
	Adhésion FESA	30,00 €		
	Sous-total	440,00 €		615,00 €
Actions exceptionnelles				
	Défraiement FIJ	300,00 €	Droits d'auteur	60,00 €
	Autres défraiements	50,00 €	benef. boutique en ligne	150,00 €
	Projet "promotion"			
	Soutien clubs	- €		
	Sous-total	350,00 €		210,00 €
Total		790,00 €		825,00 €

Des craintes sont exprimées sur le fait que passer à 5 € pourrait faire renoncer à des adhérents, mais de nombreux exemples notamment du monde des échecs ont pu montrer le contraire (frais d'homologation des tournois). Un représentant de Nancy suggère d'envisager une augmentation à 10€ afin de dégager une meilleure marge de manœuvre. Les deux tarifs sont donc soumis au vote :

1. Premier tarif proposé : 10€
 - Pour : Besançon (15%)
 - Abstention : Paris, Colmar, Nancy + 1 isolé
 - Contre : Anger, Ligue Méditerranée (18%)
 Le résultat est donc contre un tarif à 10€
2. Deuxième tarif proposé : 5€
 - Pour : Angers, Besançon, Nancy, Ligue Méditerranée, Colmar, et 2 isolés
 - Abstention : Paris
 - Contre : 0

Le prix de la licence passe donc à 5 € pour la saison 2015/2016.

Des propositions de projet sont également présentées :

- La première proposition est de **réaliser la traduction d'un petit fascicule d'introduction** déjà existant en allemand. La proposition est acceptée à l'unanimité, sujette à la disponibilité d'un volontaire pour procéder à la traduction.

- Un **projet de « Kifuthèque »** est proposé par Gilles Tonnelier afin de chercher à créer un patrimoine fédéral auquel les adhérents pourraient avoir accès. Un vote est proposé pour un budget de 200€ :

- ↳ Contre : 1 indépendant
- ↳ Abstention : Ligue Méditerranée
- ↳ Pour : Tous les autres

Le projet est donc accepté.

- Un projet de **développement d'une intelligence artificielle** est proposé par Gilles Tonnelier afin de promouvoir le Shogi à travers le monde informatique pour un budget de 500€.

- ↳ Pour : Paris
- ↳ Abstention : Besançon, 1 indépendant
- ↳ Contre : tout le reste.

Le projet est donc refusé.

- Un projet de **communication via des écoles / IUT info com** est proposé par Gilles Tonnelier afin de promouvoir le shogi via des initiatives de communication originales et quantifiables par de nouvelles inscriptions. Un budget de 500€ est prévu pour le projet

- ↳ Pour : Colmar, Paris, Ligue Méditerranée (28%)
- ↳ Abstention : Besançon, Nancy, 1 indépendant
- ↳ Contre : Angers (14%)

Le projet est donc accepté.

- La participation à un projet de **« mini japan expo » à Lyon** est évoqué. Annaëlle Briffaud et Andy Marks sont intéressés (28/29 novembre 2015).

L'Assemblée Générale est close à 23:55

Membres du bureau (reconduit) :

Président Fabien Osmont 41b rue d'Ostheim 68320 Jepsheim Né le 11/10/1970	Secrétaire Gilles Tonnelier 32k avenue du commandant Marceau 25000 Besançon Né le 21/07/1984	Trésorier Bernard Clément-Demange 20 rue André Cordier 78210 St Cyr l'Ecole Né le 19/02/1964
--	---	---

Le président
Fabien Osmont

Le secrétaire
Gilles Tonnelier